



Protéger la biodiversité



DÉVELOPPEMENT DURABLE 8

Le collectif "Nous voulons des Coquelicots !"



SANTÉ 11

Un nouveau médecin généraliste à Jarny



ILS FONT JARNY 16

L'Harmonie municipale a 100 ans !



CULTURE 17

Les Misérables à Jarny

AGENDA DE FIN OCTOBRE 2019 À FIN JANVIER 2020

DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES PUBLIQUES À JARNY*

OCTOBRE

SAMEDI 26 : loto organisé par l'association MAHÉ à la salle Jean Lurçat

NOVEMBRE

- DIMANCHE 3** : puces des couturières organisées par le CALC à la salle Jean Lurçat de 9h à 17h
- MARDI 5** : collecte - don du sang à la salle Jean Lurçat de 14h à 18h
- JEUDI 7** : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h
- LUNDI 11** : repas FDCR à la salle Jean Lurçat
- JEUDI 14** : belote ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30
- SAMEDI 16** : repas dansant organisé par le Club Aquatique du Jarnisy à la salle Jean Lurçat à 19h
- DIMANCHE 17** : loto USJ Pétanque à la salle Jean Lurçat à 14h
- MARDI 19** : lecture "Un petit rien du tout neuf plié dans une feuille de persil" au théâtre-Maison d'Elsa
- SAMEDI 23** : soirée Beaujolais organisée par l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers à la salle Jean Lurçat
- DIMANCHE 24** : loto Ste Barbe de la CGT Mineurs à la salle Jean Lurçat à 14h
- JEUDI 28** : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 18h30
- VENDREDI 29** : festival Musique en mouvement au théâtre-Maison d'Elsa à 19h30

DÉCEMBRE

- JEUDI 5** : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h
- MARDI 10** : théâtre "Les grandes espérances" au théâtre-Maison d'Elsa à 20h30
- DIMANCHE 15** : loto de l'ONCF à la salle Jean Lurçat à 14h
- LUNDI 16 AU DIMANCHE 22** : Festival du centenaire de l'Harmonie municipale de Jarny à l'école de musique et à la salle Jean Lurçat
- MARDI 31** : Nuit de la Saint-Sylvestre organisée par MVF à la salle Jean Lurçat 20h

JANVIER

- SAMEDI 25** : repas dansant organisé par les Scouts de France à la salle Jean Lurçat
- DIMANCHE 26** : loto organisé par l'école élémentaire Langevin Wallon à la salle Jean Lurçat

* Ces informations proviennent des associations elles-mêmes, soit extraites des « fiches associations » adressées annuellement par le service Sport/Loisirs, soit suite aux réservations de la salle Jean Lurçat auprès du service Accueil. La responsabilité de la Mairie n'est donc pas engagée en cas de manque, d'annulation, d'erreur ou de défaut de transmission des informations.

MAIRIE DE JARNY

Place Paul Mennegand ■ BP19 ■ 54801 Jarny cedex
Tél: 03 82 33 14 54
Contact : accueil@jarny.fr

JARNY MAG - n° 32 - Octobre 2019 ■ Directeur de la publication: Jacky Zanardo
Suivi de réalisation: service communication, Ville de Jarny ■ Crédit photo : Ville de Jarny
Conception & réalisation : anagram - 54000 Imprimé par : Digit'Offset - Marly à 4000 exemplaires sur papier recyclé

3 ÉDITO DU MAIRE

4 TRAVAUX / URBANISME

Des travaux dans chaque quartier
Élaboration du PLUIH

7 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Jarny reçoit un prix départemental
Loi Labbé sur l'interdiction des pesticides
Entretien avec 3 membres du collectif
"Nous voulons des coquelicots"

9 DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Ateliers citoyens : le bilan
Budget Participatif 2020 spécial Moncel : le vote
Visites de quartier : 8 heures de dialogue
BIC : 4 nouveaux projets

11 SANTÉ / SOLIDARITÉ

Entretien avec le Dr Zbitou
Nouveau cabinet d'ostéopathie
Changeons de regard sur le handicap !
Logement social : point sur la politique de la Ville

14 SERVICES PUBLICS

Vers une gestion municipale de l'eau potable
Le territoire s'est doté d'un office du tourisme
Référendum sur le devenir d'Aéroports de Paris

16 ILS FONT JARNY

Entretien avec Samantha Peltier

17 CULTURE / ANIMATION

Entretien avec Florian Laconi
Les rendez-vous du service culturel de la mairie
Médiathèque : activités en cours
Rentrée à l'École de musique
Fêtes d'hiver

23 JEUNESSE / SPORT

Chantiers jeunes
Pass'Sport

24 ÇA S'EST PASSÉ À JARNY

Plein air de rock
Expositions "Jarny, vivre sa ville" et
"Ma commune j'y tiens"
Remise de médailles
Jarny-Gröditz : 50 ans d'amitié
Inauguration des courts de tennis
Jarny, mon vélo, la nature et moi !
Fête nationale
Fête de la nature
Journées du patrimoine à Jarny
Osez le sport

29 ÉTAT CIVIL

30 TRIBUNE LIBRE

32 ÉVÈNEMENT À VENIR

Spectacle événement Les Misérables avec
Florian Laconi



Jacky Zanardo

Maire de Jarny
Président de la Communauté de Communes
Orne Lorraine Confluences

La Ville de Jarny se mobilise
contre la privatisation des aéroports de Paris

En mars dernier, l'Assemblée nationale a voté la privatisation de la société Aéroports de Paris (ADP) qui exploite notamment les aéroports d'Orly et de Roissy-Charles de Gaulle. Cette décision de sacrifier notre patrimoine national est inacceptable tant sur le plan économique, stratégique, sécuritaire qu'environnemental.

ADP est une des plus importantes structures aéroportuaires au monde. Ses résultats financiers sont excellents avec des bénéfices en forte hausse depuis plusieurs années pour atteindre 610 millions d'euros. Ainsi, l'Etat a encaissé 174 millions d'euros de bénéfices en 2018. Pourquoi céder ce fleuron de notre économie à des multinationales dont l'objectif est la rentabilité immédiate au détriment de l'intérêt général ? Souvenons-nous de la privatisation des autoroutes qui a abouti à des hausses de tarifs pour les usagers et à des rentes exorbitantes pour les concessionnaires, une situation dénoncée à plusieurs reprises par la Cour des comptes.

L'Etat doit continuer à mettre l'intérêt général au-dessus des intérêts privés. C'est pourquoi, la Ville de Jarny se mobilise pour qu'un référendum d'initiative partagée (RIP) soit organisé sur cette question. C'est pour cette même raison qu'elle s'est positionnée sur une gestion municipale de l'eau potable et non plus par un prestataire privé.

Pour que le référendum sur ADP ait lieu, 4,7 millions de personnes soit 10 % des électeurs français, doivent le réclamer. Durant les prochaines semaines, la Ville de Jarny mènera des initiatives en ce sens, en fédérant le plus largement possible, citoyens, associations et mouvements sociaux pour obtenir un référendum, seul moyen d'empêcher la privatisation d'ADP.

Elle l'a déjà fait lors de la Fête de la Nature car vendre ADP est incompatible avec l'impérieuse ambition de lutter contre le réchauffement climatique notamment parce que le transport aérien est un puissant émetteur de gaz à effet de serre.

Cette 17^e édition de la Fête de la Nature a d'ailleurs été une réussite. Elle a connu, comme chaque année, une forte affluence, avec plus de 3 500 visiteurs. Ce chiffre témoigne, à lui seul, du dynamisme et de l'attractivité de Jarny, une ville où il fait bon vivre.

Des travaux dans chaque quartier

Comme en 2018, plus de 3 millions d'euros de travaux seront réalisés à Jarny en 2019, dans un seul objectif : améliorer encore le cadre de vie !

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ÉTÉ,

- 1,3 millions € de travaux sont menés pour rénover la voirie de chaque quartier.

Ce programme d'actions a été construit à partir des échanges avec les habitants (visites de quartier, assemblées générales, Budget Participatif...) et afin de répondre à leurs besoins : améliorer le stationnement, sécuriser les déplacements des piétons, faire ralentir les automobilistes, embellir les rues ;

- 350 000 € de travaux ont été réalisés dans les écoles jarnysiennes.



rue Victor Hugo

Quartier de la Gare

Plusieurs secteurs ont été rénovés suite à une longue concertation (porte-à-porte).

- La rue Victor Hugo a été entièrement refaite pour répondre aux objectifs identifiés avec les riverains : la chaussée a été rénovée et recalibrée pour réduire la vitesse, les places de stationnement ont été redessinées et sécurisées, des suspensions florales ont été ajoutées et des arbres seront plantés pour embellir le secteur ;
- Une partie de la chaussée et des trottoirs de l'avenue Jean Jaurès a été rénovée. Un rond-point a été créé pour sécuriser l'intersection avec la rue Victor Hugo. Pour protéger durablement l'environnement, les branchements vétustes du réseau d'alimentation en eau potable ont été changés et des arbres seront plantés dans les mois à venir ;
- La chaussée et les deux trottoirs de la rue du Lavoir ont été rénovés, tout comme la chaussée et le trottoir (côté pair) de la rue de l'Yron.



avenue Jean Jaurès

Quartier du Centre-Ville

Jeunesse : la façade de l'école élémentaire Langevin Wallon a été refaite et une salle de classe ULIS a été créée.



école Langevin Wallon

Voirie : le Vieux Jarny sera transformé par la rénovation de 5 rues

- La chaussée et les trottoirs de la rue Simon Macherez sont en cours de rénovation et la chaussée de la rue de Lorraine sera refaite. Entre ces deux rues, la chaussée et un trottoir de la rue des Mines seront traités ;
- Suite au Budget Participatif 2019, la chaussée et le trottoir côté impair (du croisement avec la rue de l'Abbé Vouaux jusqu'à l'angle) de la rue Mathieu de Dombasle seront rénovés ;
- La chaussée de la rue de l'Abbé Vouaux sera rénovée et le trottoir côté impair recalibré (de l'intersection avec la rue Pasteur à celle avec la rue Simon Macherez).



rue Simon Macherez



école Pablo Picasso

Quartier de Droitaumont

Jeunesse

- Suite au Budget Participatif 2019, un préau et une aire de jeux ont été installés dans la cour de l'école Pablo Picasso ;
- Suite au Budget Participatif 2019, une tyrolienne a été installée à l'Espace Rachel Foglia.

Voirie : 6 chantiers réalisés entre juillet et octobre

- Suite au Budget Participatif 2019, la rue Neuve a été entièrement refaite dans 3 objectifs identifiés avec les riverains : rénover la chaussée et les trottoirs dégradés, réduire la vitesse excessive (pose de ralentisseurs) et sécuriser le carrefour avec la rue Gabriel Péri (création d'un rond-point) ;
- À Droitaumont Village, la chaussée et le trottoir des rues de Normandie et des Vignes ont été rénovés. Pour la rue des Vignes, un 2^e trottoir a aussi été créé pour les piétons et un avaloir a été posé pour une gestion durable des eaux de pluie ;
- La chaussée de l'ancienne rue de la gare a été rénovée ;
- Des portions de trottoirs de la rue de Bruville ont été rénovées et une portion complémentaire a été créée ;
- Toutes les chicanes des rues Jean Moulin et Pierre Brossolette ont été refaites.



rue Neuve



école Marcel Pagnol

Quartier de Moulinelle

Jeunesse

- Suite au Budget Participatif 2019, des jeux ont été aménagés dans la cour de l'école élémentaire Marcel Pagnol ;
- Suite au Budget Participatif 2019, une balançoire sera ajoutée à l'espace vert de la rue des Tilleuls.

Voirie : 2 rues vont être traitées pour prolonger la rénovation récente de la rue des Ormes

- La réfection de la rue des Ormes a été finalisée par la pose de balises sécurisant le stationnement et par un nouveau marquage au sol ;
- La chaussée de la rue Sainte Jeanne d'Arc sera refaite (entre les rues du Champ Tortu et des Ormes) ;
- Les trottoirs et des parties de la chaussée de la rue de Moulinelle seront refaits (du croisement avec la rue des Tilleuls au ralentisseur).



rue des Ormes

Quartier des Lotissements

Jeunesse

- Suite au Budget Participatif 2019, la totalité de la toiture de l'école Yvonne Imbert a été changée et une aire de jeux a été installée ;
- Les salles de classe du 2^e étage de l'école Saint-Éxupéry ont été repeintes.



Voirie : 3 secteurs seront totalement rénovés

- Les rues Mirabeau, Voltaire et Diderot ont été traitées : la chaussée a été refaite, tout comme des portions importantes de trottoirs ;
- Suite au Budget Participatif 2019, la chaussée et les trottoirs de la rue Albert 1^{er} seront rénovés (entre les rues Mozart et de la Tuilerie) ;
- La chaussée de la rue Émile Zola (entre les rues Albert 1^{er} et Henri Bezon) est en cours de rénovation et trois plateaux traversants seront créés pour faire ralentir la circulation ;
- La chaussée et le trottoir de la rue Henri Bezon (de la rue Émile Zola à la rue Claude Bernard) ont été traités ;
- Les parties dégradées de la rue du 11 Novembre ont été purgées et rénovées.

URBANISME

Élaboration du PLUIH

La communauté de communes Orne Lorraine Confluences poursuit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUIH).

Le PLUIH est un document intercommunal de planification de l'urbanisme. Il couvre les 41 communes membres d'Orne Lorraine Confluences (OLC). Il est doublé d'un Programme Local de l'Habitat.

Il présente le diagnostic du territoire et expose les grandes orientations poursuivies en matière d'urbanisation, d'habitat, de paysage, d'espaces publics, de commerce, d'agriculture, de développement des zones d'activités, de tourisme, etc. Il définit également la destination des sols ainsi que les règles et servitudes qui s'y appliquent.

Les permis de construire, déclarations préalables et permis d'aménager devront être conformes à ce document lorsqu'il sera approuvé. Les règles qui y figurent ont donc une forte incidence sur les projets des habitants du territoire.

Le projet de PLUIH est bien avancé et sera arrêté en décembre 2019 avant d'être soumis à la consultation des personnes publiques associées (Conseil Régional, Conseil Départemental, Chambre d'agriculture, services de l'État etc.) et de faire l'objet d'une enquête publique.

Dans le cadre de la concertation avec le public, les documents qui le composent seront très prochainement téléchargeables sur le site internet d'Orne Lorraine Confluences (www.olc54.fr). Les personnes intéressées peuvent y déposer leurs remarques, observations ou demandes à l'adresse suivante dédiée : urbanisme@olc54.fr.

Loi Labbé sur l'interdiction des pesticides

Particuliers, jardiniers amateurs : pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides évolue !

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques (herbicides, fongicides, insecticides...) pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également votre collectivité qui n'a plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser ces produits chimiques. À Jarny, nous utilisons le désherbage à l'eau chaude provoquant un choc thermique sur la plante.

Des solutions alternatives existent !
Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant.

Vous pouvez par exemple :

- planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol,
- cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels,
- utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs,
- favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage.

Retrouvez l'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sur le site : www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine (sinon notez le nom du produit sur l'emballage). Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Vous pouvez les ramener à la déchetterie de JARNY (SIRTOM - Rue Gustave Eiffel à Jarny - 03 82 20 22 00).



Jarny reçoit un prix départemental

Le 28 septembre 2019, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle a attribué à Jarny un prix spécial, qui récompense la qualité de ses actions de sensibilisation et de préservation de la biodiversité.



Après avoir planté un verger pédagogique, la Ville a décidé, début 2019, d'installer ses propres ruches pour protéger les abeilles, puisqu'elles jouent un rôle essentiel dans la nature : elles permettent aux plantes et aux arbres fruitiers de se reproduire. Gérées bénévolement par des agents de la Ville, les ruches ont déjà produit près de 100 kg de miel ! Il pourra être dégusté gratuitement par les habitants à chaque inauguration organisée par la Ville.

Pour compléter cette démarche, Jarny a été fleurie cet été sur le thème de la biodiversité. L'objectif est de protéger la faune et la flore qui nous entourent, tout en faisant prendre conscience de sa diversité aux habitants. Les services ont ainsi réalisé :

- une maison de la biodiversité (imaginée et créée par des agents avec du matériel de récupération), installée au Square Toussaint,
- des décorations, qui ont été ajoutées à plusieurs massifs pour attirer l'attention sur notre biodiversité locale, comme les ruches en paille (parvis de la Mairie), les insectes en osier (créés par des agents municipaux, visibles devant la Mairie), les papillons en osier (rue Mozart), la banque de graines (Moncel), les nichoirs et l'hôtel à insectes (avenue Wilson),
- de plus, une attention particulière a été portée sur le choix de plantes mellifères, afin d'offrir des fleurs à butiner aux insectes jusqu'à l'automne.

Ce trophée met ainsi à l'honneur le travail de qualité de l'ensemble des agents du service Cadre de vie !

Nous voulons des Coquelicots !

Rachel Olivier, Claude Maurice et Joël Grosjean sont membres du collectif "Nous voulons des coquelicots". Ils nous parlent de son rôle, de son but, des actions menées et de l'urgence à s'engager pour la défense de notre environnement au quotidien.

Pouvez-vous nous présenter "Nous voulons des coquelicots" ?

Tout commence quand le journaliste de Charlie Hebdo, Fabrice Nicolino, décide un jour de faire tester les cheveux de ses collègues. Le résultat des études est sans appel : tous comportent des traces de pesticides dont certains sont pourtant interdits depuis plus de dix ans ! Le choc est tel qu'il décide d'alerter les citoyens en lançant "L'appel des 100", le 12 septembre 2018 pour dire que ça suffit, que les citoyens ont leur mot à dire sur l'utilisation de substances toxiques à long terme. Ensemble, ils créent dans l'urgence une association "Nous voulons des coquelicots".

Pourquoi ce nom "Nous voulons des coquelicots" ?

Le coquelicot est un combattant de la biodiversité et sa présence ou son retour dans certaines terres atteste qu'il n'y a plus de pesticides de synthèse.

Comment avez-vous rejoint cet appel national ?

Lors de cet Appel des 100, nous avons consulté l'instance de l'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) du Jarnisy qui a décidé de rallier ce mouvement national et avons créé un relais local. Nous organisons un rassemblement mensuel, le 1^{er} vendredi du mois, à 18h devant la mairie de Jarny, pour rendre visible le mouvement, faire connaître les problématiques liées aux pesticides chimiques. Ils provoquent des cancers, des maladies de Parkinson, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des infertilités, des malformations à la naissance. Le tiers des oiseaux a disparu en quinze ans, la moitié des papillons en vingt ans ; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards ; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies. Et nous appelons à signer un appel national contre ces pesticides. Notre but est de sensibiliser à leurs dangers et



Rendez-vous tous les 1^{er} vendredi du mois à 18h devant la mairie !

impacts, de recenser leurs usages sur notre territoire et de proposer des alternatives.

Votre appel est-il entendu localement ?

Nous sommes surpris du nombre de citoyens (en majorité des Jarnysiens) qui se sont lancés dans l'aventure. Nous avons passé le cap des mille signatures recueillies sur notre territoire. La mairie de Jarny est sensible à notre action et nous aide sur le plan matériel. Aujourd'hui, nous fonctionnons comme un collectif de citoyens et nous invitons chaque personne rencontrée à signer l'appel national*. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de chance d'être enfin écoutés.

Le bio à Jarny est déjà bien implanté depuis quelques années...

Quand on a créé l'AMAP à Jarny, nous avions une option très forte sur les producteurs bio ou en conversion bio. Tous sont aujourd'hui sur cette dynamique.

Après une année d'actions, quels sont vos premiers retours sur votre engagement auprès de "Nous voulons des coquelicots" ?

Nous sommes très heureux de voir que l'association nationale fait bouger les lignes. Aujourd'hui, il y a enfin un consensus sur le fait que les pesticides de synthèse sont un vrai problème. Or l'État qui a la compétence ne fait rien ou a un double discours sur le sujet.

Quelles sont les perspectives de l'association ?

Déjà nous avons d'autres combats à mener. Dans "Un crime presque parfait" Fabrice Nicolino dénonce l'arrivée assez discrète mais en masse des SDHI, un nouveau fongicide qui attaque les fonctions respiratoires des champignons. Or des chercheurs ont déjà montré que cette molécule attaque tout système respiratoire de tout système vivant. On sait aujourd'hui que c'est responsable de maladies chez les vivants.

Or, on en met partout comme sur les stades. Les chercheurs ont essayé d'alerter les autorités sanitaires mais l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail) ignore leurs mises en garde. Il faut donc hausser le ton.

Avez-vous des actions de terrain prévues pour réagir à ces menaces ?

Nous voulons recenser les lieux de vie à proximité de champs à pesticides et alerter les écoles, les parents... Le Collectif des Coquelicots du Jarnisy en collaboration avec la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences souhaiterait qu'au sein des cantines des écoles du territoire, les menus proposés aux enfants soient essentiellement élaborés à partir de produits issus de circuits courts et dans la mesure du possible 100 % bio locaux. En effet, nos enfants méritent une alimentation saine pour devenir de futurs citoyens responsables de leur consommation. Sans oublier un gros travail de sensibilisation, de repérage, d'alternatives naturelles. Nous recherchons également des partenariats car des gens travaillent sur ces questions depuis longtemps sur Jarny.

Aujourd'hui, avez-vous des motifs de satisfaction ?

Tout à fait car nous voyons réapparaître des coquelicots dans les champs, ce qui prouve que l'épandage de 5 m est respecté. Sur le terrain, l'écho de la population est très favorable et nous avons le soutien des producteurs locaux. À l'avenir, nous voulons donc continuer à dynamiser le territoire sur ces questions avec les associations déjà présentes. Pour répondre à la question : "comment faire pour se passer de pesticides ?", les choses bougent. Les paysans sont dans la réflexion et c'est passionnant.

Signez l'appel sur <https://nousvoulonsdescoquelicots.org/l-appel/>

Les actualités de la Démocratie Participative

Ateliers citoyens : le bilan de votre parole



En juin, septembre et octobre, des ateliers citoyens ont été organisés pour permettre à tous les Jarnysiens volontaires de contribuer aux réflexions et aux décisions sur plusieurs sujets qui dessineront le futur de Jarny : la protection de l'environnement, le futur du domaine de Moncel, le vivre-ensemble et la sécurité.

La parole des habitants a permis de définir de nouveaux projets d'envergure à mettre en œuvre :

- un plan d'action pour repenser l'usage du vélo et protéger la biodiversité,
- l'expérimentation de nouvelles actions pour créer plus de lien social,
- le développement d'un service public de proximité contre les incivilités,
- la mise en place d'animations estivales au domaine de Moncel...

Budget Participatif 2020 spécial domaine de Moncel : le vote

Pour compléter les ateliers citoyens et permettre à chacun de participer aux décisions sur le futur d'un lieu majeur de Jarny, le Budget Participatif 2020 (250 000 €) est exceptionnellement dédié au domaine de Moncel et son calendrier a été modifié.

Ainsi, du 1^{er} juin au 7 juillet, les Jarnysiens ont partagé plus de 200 idées d'aménagements pour le parc du château. Après vérification de la faisabilité technique de chacun de ces projets, 21 seront soumis au vote.

Du 1^{er} novembre au 8 décembre, en votant, vous avez le pouvoir de décider du futur du domaine de Moncel !

Tous les Jarnysiens peuvent voter (dès l'âge de 7 ans) : sur internet (www.jarny.fr), en mairie, à la médiathèque et lors de divers temps de rencontre. Parmi cette liste, les propositions qui auront recueilli le plus de voix seront mises en œuvre au cours de l'année 2020 :

Équipements et valorisation du patrimoine

1. Remplacer les WC à proximité des aires de jeux - 50 000 €
2. Rénover le parking du château - 36 000 €
3. Installer une boîte à livres à l'entrée du parc - 450 €
4. Installer des panneaux d'information sur le parc et son patrimoine - 8 000 €
5. Créer des zones de pique-nique - 13 500 €
6. Ajouter des bancs et des poubelles - 15 000 €

Protection de l'environnement

7. Rénover la passerelle de l'étang et une partie du sentier - 34 000 €
8. Renaturer la mare - 25 000 €
9. Renaturer et aménager le grand étang - 25 000 €
10. Installer des range-vélos - 500 €
11. Créer un parcours de découverte de la faune et de la flore - 30 000 €
12. Aménager l'île pour observer la nature - 34 000 €
13. Réaliser un aménagement paysager - 25 600 €
14. Créer un compost collectif - 3 000 €

Sports et loisirs

15. Compléter l'aire de jeux des petits - 50 000 €
16. Compléter l'aire de jeux des grands - 50 000 €
17. Créer un labyrinthe au fond du parc - 18 000 €
18. Installer une scène provisoire pour des animations estivales - 20 000 €
19. Compléter l'aire de sport (street workout) - 18 000 €
20. Installer un nouveau parcours de santé en bois - 11 000 €
21. Installer des tables pour jouer aux échecs - 3 000 €

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les visites de quartier : 8 heures de dialogue



Du 2 au 5 septembre, des visites de quartier ont été organisées pour permettre des échanges directs entre les élus, les services municipaux et les habitants.

Ces rencontres ont permis de discuter de la vie de chaque quartier (voirie, sécurité, propreté, environnement...), de l'impact des travaux récents et des aménagements futurs à planifier. Les discussions collectives ont aussi permis de faire naître de nouvelles idées de projets pour améliorer le quotidien de chacun.



Budget d'Initiatives Citoyennes : 4 nouveaux projets accompagnés



Le B.I.C. a pour objectif d'aider les habitants qui ont des idées de projets utiles au plus grand nombre.

Ces derniers mois, le B.I.C. a par exemple soutenu des projets ayant trait à l'animation des quartiers, au développement durable et à la vie associative :

- l'anniversaire des 10 ans de la fête des voisins de la rue Albert 1^{er}
- un projet du Collectif des Coquelicots du Jarnisy, qui propose des actions régulières de sensibilisation aux risques des pesticides et des perturbateurs endocriniens
- un projet de l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), qui propose des animations ponctuelles pour mettre en avant les producteurs locaux et promouvoir une consommation locale, de saison
- un repas des bénévoles à la Maison des Associations, proposé par Jarny Sport Détente.

Tout Jarnysien peut solliciter une aide financière du B.I.C. pour réaliser un projet d'intérêt général (social, solidaire, sportif, culturel, festif, scientifique...). Toutes les informations sont disponibles sur www.jarny.fr (rubrique vie citoyenne) ou auprès du service Démocratie Participative (03 82 33 14 54 - demopart@jarny.fr).

Un nouveau médecin généraliste à Jarny

Le Docteur Afif Zbitou s'est installé en mai au centre de santé Filiéris. Cette installation est une bonne nouvelle car elle consolide l'offre de soins en l'ouvrant à tous les Jarnysiens.

Vous êtes à Jarny depuis quatre mois déjà, comment êtes-vous arrivé au centre de santé Filiéris ?

Fin 2018, j'ai proposé à Filiéris un projet professionnel dont l'axe cardinal est l'alliance entre médecine générale et imagerie médicale. J'ai aussi porté un intérêt pour Filiéris qui apporte un support fondamental, notamment sur le plan logistique et administratif, à une activité médicale qui se complexifie.

Votre recrutement répond-il à des besoins particuliers ?

Mon recrutement a pour objectif de consolider l'activité de ma consœur (le Dr Malet) en permettant un suivi complémentaire de sa patientèle et d'en créer en parallèle une nouvelle. En effet, les centres de santé Filiéris sont ouverts à tous depuis 2004, donc mon entrée en fonction a pour dessein d'offrir des soins de médecine générale, à tous les profils de patients. Historiquement, Filiéris s'adressait exclusivement aux assurés miniers.

Que pouvez-vous nous dire de votre installation à Jarny ?

J'ai accepté de m'installer à Jarny car mon semestre d'internat dans un cabinet médical à Moutiers, géographiquement proche de Jarny, auprès du regretté Dr Frohn, a particulièrement été marquant. Je saisis l'occasion pour lui rendre hommage à titre posthume et souligner l'admiration que je portais à sa relation singulière avec ses patients. Je conçois la médecine en tant que mission de santé publique. Il s'agit d'un engagement entre autres pour les populations sociales plus fragiles (personnes en situation de précarité ou relevant du régime minier, seniors, retraités et autres). La proximité de l'hôpital Maillot de Briey et la présence de cardiologues ont aussi été des éléments pris en considération dans le choix de la commune d'installation.

S'installer dans un nouveau cabinet, c'est prendre connaissance d'un nouveau territoire et de ses habitants...

J'ai d'ores et déjà fait de nombreuses rencontres humaines enrichissantes : l'équipe locale Filiéris



constituée d'un médecin, deux infirmières, une infirmière coordinatrice, une secrétaire médicale fixe et une deuxième secrétaire mobile (affectée à plusieurs centres de santé), l'équipe de direction Filiéris-Est, Jacky Zanardo, maire de Jarny, les pharmaciens jarnysiens, les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), l'équipe de l'EHPAD de Jarny, les patients du Dr Malet, ma patientèle en cours de constitution... Les patients et les acteurs de santé locaux m'ont tous réservé un bon accueil et je les en remercie.

Filiéris est un groupe de santé qui propose des filières de soins au plus près du patient : paramédicaux, omnipraticiens, médecins spécialistes, centres de santé, établissements hospitaliers, ehpad... Quel est votre rôle au sein de ce réseau ?

Je désire contribuer à développer ce réseau de soins, à impulser une dynamique positive avec, comme clé de voûte, le dialogue interactif et constructif avec Filiéris. Je m'inscris dans son sillage dont la démarche d'innovation est très active avec une modernisation de ses établissements.

Détenteur d'un diplôme Inter Universitaire en Échographie et Techniques Ultrasonores, vous exercez en tant que praticien attaché en échographie dans le service d'imagerie médicale du centre hospitalier de Toul. C'est une compétence très intéressante pour les patients...

J'ai effectivement commencé à développer les examens échographiques au cabinet médical au service de nos patients et selon l'évolution de l'activité, ouvrir l'offre aux confrères avoisinants. C'est l'occasion pour moi d'opérer un mariage réussi d'une activité en médecine générale au

centre de santé de Jarny avec une activité hospitalière en échographie à Toul.

Mon objectif est de chercher à satisfaire le patient dans sa prise en charge globale, d'améliorer l'accès aux soins en évitant les mauvaises expériences relatées par les patients. En somme, bilan initial prometteur et activité en cours de croissance !

NOUVEAU CABINET D'OSTÉOPATHIE

Un cabinet d'ostéopathie a ouvert ses portes 2 rue Michelet à Jarny. Marie Michel-Lévy vous reçoit sur rendez-vous :

- lundi de 9h15 à 13h
- mercredi de 9h15 à 19h (de 14h30 à 19h un mercredi sur deux)
- vendredi de 10h à 18h15
- samedi de 9h15 à 13h (un samedi sur deux)

La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone au 06 64 58 68 95 ou par Internet sur www.doctolib.fr.

L'ostéopathie n'est pas réservée qu'aux douleurs musculaires ou squelettiques mais englobe bien d'autres motifs tels que les migraines, les vertiges et les problèmes viscéraux. De plus, vous pouvez consulter un ostéopathe à tout âge et pour toute activité et situation, du nourrisson à la personne âgée en passant par le sportif et la femme enceinte.

Du 9 au 15 décembre 2019 : Changeons de regard sur le handicap !

En janvier 2019, une nouvelle charte d'engagement pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap à Jarny a été signée. Elle engage, chaque année, la Mairie à une soixantaine d'actions concrètes, jusqu'en 2026.

L'une de ces actions est l'organisation d'une **semaine de sensibilisation au handicap**, dans l'objectif de faire évoluer positivement le regard de chacun sur le sujet. En décembre, des projets spécifiques sur le thème du handicap visuel seront ainsi prévus avec les écoles. Des animations pour sensibiliser et pour l'accès aux droits seront aussi mises en place. Tout habitant pourra participer aux événements qu'il souhaite.

À partir du **lundi 9 décembre - toute la semaine**
Sculpture/Point de collecte des bouchons de bouteilles en plastique, au profit de l'U.S.J. Handisport
Parvis de la mairie - Place Paul Mennegand - Jarny



Sélection d'œuvres sur le handicap à la Médiathèque
Maison d'Elsa - 16 A Avenue du Général Patton - Jarny

Mardi 10 décembre - 14h à 16h
Permanence d'un notaire (sous réserve) : information sur la protection des enfants handicapés, la transmission des biens, le droit de la famille...
Centre Intercommunal d'Action Sociale - Espace Gilbert Schwartz
5 rue Clément Humbert - Jarny

Mercredi 11 décembre - 16h à 17h
Ateliers de sport à destination des enfants, par la section Handisport de l'U.S.J.
Gymnase Maurice Baquet - Avenue Patton - Jarny

Mercredi 11 décembre - 17h
Diffusion de "Hors Normes", un film sur l'autisme, de Eric Toledano et Olivier Nakache, avec Vincent Cassel et Reda Kateb.
Espace Gérard Philipe - 3 Rue Clément Humbert - Jarny

Jeudi 12 décembre - 14h à 16h30
Permanence par le Service territorial autonomie : information sur les droits, prestations sociales et démarches administratives pour les personnes âgées et les personnes handicapées.
Sur rendez-vous au 03 57 49 81 10
Centre Intercommunal d'Action Sociale - Espace Gilbert Schwartz
5 rue Clément Humbert - Jarny

Vendredi 13 décembre - 18h à 19h30
Echanges sur l'autisme (témoignage et questions/réponses), par l'association Asperger Lorraine.
Mairie de Jarny - Place Paul Mennegand - Jarny

Samedi 14 décembre - 8h30 à 11h30
Activités sportives pour les personnes à mobilité réduite : matinée portes ouvertes à la salle de sport de l'association Jarny Sport Détente.
Maison des associations - 31 rue de la Commune de Paris - Jarny

Samedi 14 décembre - 17h
Spectacle d'ombres avec orchestre "Fichu serpent ! L'ombre d'Orphée", qui propose une immersion atypique dans le mythe d'Orphée. Créé et joué par la Cie de l'Évasion, des professionnels en situation de handicap.



Tout public, dès 7 ans
Durée : 1h
Gratuit sur réservation
au 03 82 33 11 41
Théâtre-Maison d'Elsa
16 A Avenue du Général
Patton - Jarny



LOGEMENT SOCIAL : point sur la politique de la Ville

1 - Demande de logement social

Toute personne qui souhaite obtenir un logement d'habitation à loyer modéré (HLM) doit constituer un dossier. Un seul formulaire doit être déposé pour toutes les demandes effectuées sur plusieurs communes situées dans un même département. Vous pouvez déposer une demande en ligne sur www.demande-logement-social.gouv.fr ou vous adresser au Centre Intercommunal d'Action Sociale qui vous transmettra le formulaire à compléter ainsi que les pièces à fournir. Le C.I.A.S. reste à disposition pour un accompagnement à la constitution des dossiers de demande de logement social.

Le formulaire papier doit être déposé, accompagné de votre carte d'identité auprès d'un bailleur social de votre choix. Votre dossier sera enregistré auprès du système national d'enregistrement des demandes de logement social (SNE) et un numéro unique d'enregistrement vous sera attribué. Votre demande est automatiquement diffusée et consultable par l'ensemble des bailleurs sociaux.

- BATIGÈRE, 4 rue Stephen Liégeart 54150 VAL DE BRIEY
03 82 46 12 09
- M.M.H., 15 rue de Lorraine 54150 VAL DE BRIEY
03 82 20 39 00
- I.C.F. HABITAT NORD-EST, 2 bis rue Lafayette 57000 METZ
03 87 64 98 65

Le C.I.A.S. accueille dans ses locaux la permanence du bailleur social, BATIGÈRE, les vendredis de 14h à 16h, tous les quinze jours, soit les 8 et 22 novembre, les 6 et 20 décembre.

2 - Appui de la Ville dans la demande de logement social

La Ville n'a pas de service logement. Toutefois en tant que réservataire, elle peut en fonction de certaines situations d'urgence, se positionner pour l'attribution de logements : violences conjugales, séparation, logement trop cher, situation familiale non adaptée au logement...

3 - La procédure d'expulsion locative

Dans le cadre d'une procédure d'expulsion engagée par un propriétaire privé, la Ville de Jarny via le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) peut intervenir auprès des personnes concernées.

La Sous-Préfecture du Val de Briey informe systématiquement le maire pour chaque nouvelle procédure engagée sur sa commune.

Le partenariat permet au C.I.A.S. de convoquer rapidement les familles avant la phase contentieuse. Une évaluation sociale et financière peut être aussi engagée par l'agent du C.I.A.S. afin de rechercher ensemble des solutions d'apurement de la dette locative.

Le C.I.A.S. apporte également écoute, conseil et oriente les personnes potentiellement expulsables vers les dispositifs d'aides existants. Les personnes peuvent également être

accompagnées et conseillées par les services sociaux du département dans les démarches à entreprendre pour négocier des délais avec le propriétaire, pour engager des démarches pour accéder à un nouveau logement et pour rechercher des solutions pour régler les difficultés.

4 - La Ville accompagne les projets des bailleurs sociaux

Ainsi fin juillet 2019, BATIGÈRE a obtenu un permis de construire pour 42 logements répartis en trois bâtiments, sur des terrains en cours de cession par la Ville et situés rue Claude Bernard, derrière l'EHPAD (maison de retraite les Lilas). Chaque rez-de-chaussée sera adapté ou adaptable pour les personnes âgées et / ou handicapées et disposera d'une terrasse. Les appartements en étages disposeront tous de balcons. Le projet devrait voir le jour courant 2021.

Les personnes intéressées peuvent adresser leurs demandes selon la procédure ci-dessus (paragraphe 1) ou directement auprès de BATIGÈRE (Val de Briey ou permanences au C.I.A.S.).

5 - Locataires mécontents et bailleurs sociaux : la Ville en médiateur.

Devant le nombre croissant et récurrent de plaintes de locataires des trois bailleurs sociaux concernant essentiellement les points suivants : gestion des déchets, bruits de locataires, problèmes de civisme, absence de suivi des travaux, absence d'écoute ou de réponse des bailleurs, délais de réparations, suppression des gardiens, la commune a organisé deux rencontres.

a) Le 07/03/2019 lors d'une réunion en mairie, BATIGÈRE, ICF HABITAT NORD-EST et MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT, ont été invités à faire connaître leurs procédures de fonctionnement à réception des demandes des locataires : priorisation, délais d'intervention des entreprises, devis, contraintes externes, internes... De manière générale, chaque bailleur a une procédure d'enregistrement informatisée et toutes les démarches doivent se faire soit par le site, soit par écrit.

b) Le 01/04/2019, les élus ont fait le lien entre MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT, plusieurs habitants mécontents des immeubles de la rue Jean-Jacques Rousseau, le commissariat et le SIRTOM.

Des pistes intéressantes d'amélioration ont été évoquées lors de ces entretiens. Par exemple, il a été proposé qu'un habitant-référent soit nommé dans les bâtiments pour signaler au SIRTOM les déchets "encombrants" déposés anormalement près des containers, afin que des ramassages plus ponctuels puissent être réalisés.

Bien que la plupart des points abordés lors de ces rencontres, ne soient pas de la compétence de la commune, à titre exceptionnel, la municipalité a endossé le rôle de médiateur pour le bien-vivre ensemble sur son territoire. Le dialogue a ainsi repris plus cordialement entre certains habitants et leur bailleur.

SERVICES PUBLICS

Vers une gestion municipale de l'eau potable

Le contrat de gestion de l'eau potable qui lie la Ville de Jarny au prestataire Véolia a été signé en 1975. Il arrive à échéance en mars 2020. La municipalité n'a pas attendu cette date pour améliorer les conditions de ce contrat et préparer une alternative à cette gestion privée. Il s'agit de privilégier les usagers plutôt que les actionnaires des multinationales.

Ainsi, dès 2015, une négociation a été engagée avec Véolia. Elle a permis une baisse du prix de l'eau de 31 centimes d'euros sur chaque mètre cube distribué : diminution de 10 centimes du prix de l'abonnement pour le consommateur et 21 centimes récupérés par la Ville afin de réaliser des investissements pour garantir la qualité de distribution d'eau potable.

Toujours en 2015, le conseil municipal s'est prononcé, à l'unanimité, pour un retour à une gestion publique de l'eau afin de ne plus recourir à une société privée pour la production et la distribution de l'eau potable.

Depuis, la Ville a préparé cette évolution avec comme objectif de fournir aux usagers un service de qualité à un coût maîtrisé. En 2018, les résultats d'une étude commandée par la Ville confirment que la gestion publique de l'eau potable de Jarny est envisageable



tout en dégagant des marges de manœuvre pour investir de façon conséquente sur les réseaux ou canalisations. En effet, la qualité de l'eau suppose des investissements pour garantir la ressource en eau et sa bonne distribution.

La gestion de l'eau deviendra municipale à partir du 1^{er} janvier 2020. Elle sera assurée par l'intermédiaire du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Jarnisy (SIAJ) qui gèrera la facturation, l'entretien et la maintenance du réseau. Cette mutualisation permettra des économies de fonctionnement.

La gestion publique de l'eau permet de réaffirmer qu'il s'agit d'un bien commun non marchand. La Ville de Jarny veillera à garantir la sécurité ainsi que la qualité de la production et de la distribution d'eau potable, au meilleur tarif possible, sans aucun profit.

Le territoire s'est doté d'un office du tourisme

La communauté de communes Orne Lorraine Confluences a pour mission d'assurer la promotion touristique du territoire. C'est pourquoi, elle a constitué un office de tourisme. Ainsi, la Maison Intercommunale du Loisir et du Tourisme Orne Lorraine (MILTOL) a ouvert ses portes en mai dernier, à proximité du plan d'eau de Briey.



Véritable vitrine du territoire, elle assure des missions d'accueil, d'information, de promotion, et d'animation. Vous y trouverez de nombreux renseignements sur les loisirs, les manifestations du secteur, les sites à visiter ou encore les hébergements et lieux de restauration.

La MILTOL est ouverte du lundi au samedi :

- lundi de 14h à 17h30,
- du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30,
- samedi de 10h à 12h.

Elle met à disposition une documentation variée ainsi que le "Pass'Lorraine", une carte permettant de découvrir la région à prix réduits (musées, monuments, lieux de loisirs...). L'office du tourisme vous propose des sorties, des visites guidées et des informations pratiques tout au long de l'année. La MILTOL est également présente lors de nombreuses manifestations (Salon du Tourisme Transfrontalier, Grand Est Mondial Air Ballons, Balades animées - Chemins de mémoire 1870 à Mars-la-Tour, Fête de la Nature à Jarny...) et organise des journées-découvertes du territoire.

CONTACT

MILTOL - 10 Place Thiers - Briey - 54150 VAL-DE-BRIEY
09 77 77 32 33
miltol.tourisme@gmail.com
www.miltol-tourisme.com

Aéroports de Paris

OUI AU RÉFÉRENDUM !

4,7 millions de signatures : c'est le chiffre à atteindre en mars 2020 pour que la procédure vers un référendum d'initiative partagée (RIP) soit lancée sur la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP), prévue par la loi PACTE d'avril 2019.

Quel est l'objectif du référendum ?

La proposition de loi référendaire vise à "affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris". L'objectif est d'empêcher la privatisation de la société Aéroports de Paris qui exploite notamment les aéroports d'Orly, de Roissy - Charles de Gaulle et du Bourget et dont l'État est actionnaire à hauteur de 50,6%.

ADP accueille chaque année plus de 100 millions de passagers. Ses bénéfices sont en forte hausse depuis plusieurs années pour atteindre 610 millions d'euros en 2018 soit un bénéfice annuel pour l'État de 174 millions d'euros en 2018.

Obtenir un référendum est le seul moyen d'empêcher la privatisation d'ADP.

Comment soutenir la tenue de ce référendum ?

Pour que cette consultation populaire ait lieu, il faut que 10 % du corps électoral (soit 4,7 millions d'électeurs), soutiennent la proposition de loi référendaire.

En mars 2020, si le texte a recueilli plus de 4,7 millions de soutiens, il devra être examiné dans les six mois par chacune des deux assemblées parlementaires ou faire l'objet d'un référendum.

Pour participer, vous devez être électeur français et déposer votre soutien selon les modalités suivantes :

- soit remplir et signer un formulaire qui sera ensuite officiellement enregistré par la mairie de Jarny sur le site du Ministère de l'Intérieur,
- soit signer en ligne sur le site www.referendum.interieur.gouv.fr.
- soit utiliser le poste informatique sécurisé mis à votre disposition à l'accueil de la mairie de Jarny pour pouvoir signer en ligne.

Quelle que soit la modalité de dépôt, vous devrez obligatoirement présenter une carte d'identité ou un passeport pour déposer votre soutien.

Pourquoi la Ville de Jarny soutient-elle la tenue de ce référendum ?

Une gestion privée des aéroports serait au seul bénéfice des multinationales et de leurs actionnaires dont l'objectif est la rentabilité et ce, au détriment de l'intérêt général.

La Ville de Jarny s'oppose à la cession du groupe Aéroports de Paris, fleuron de notre économie car cette privatisation constituerait...

...une erreur économique avec un risque de destructions des emplois

L'État a perçu plus d'un milliard d'euros de dividendes entre 2006 et 2016 et ces recettes augmentent chaque année. L'État doit garder la main sur cette manne financière. Il n'y a aucune raison de faire cadeau d'un tel actif financier au secteur privé plutôt qu'aux finances publiques.

De plus, la privatisation aurait des impacts néfastes pour l'emploi. Or le groupe ADP, ce sont des centaines de milliers d'emplois directs et indirects qui représentent presque 2 % de l'emploi salarié en France.

Enfin, il est également à craindre que la cession de ces aéroports ne reproduise le scandale de la vente du réseau autoroutier français ayant conduit à une hausse inconsidérée des tarifs sans amélioration du service rendu.

...une menace sur la protection de l'environnement

La privatisation du groupe ADP sacrifiera la préservation de l'environnement au profit de la rentabilité économique d'autant plus que la croissance du trafic aérien est une source de pollution importante (3% des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale). Pour lutter contre le réchauffement climatique - en régulant les vols, en limitant l'intensification du trafic aérien ou en mettant en place une taxe kérosène etc., l'État doit garder le contrôle sur les aéroports. En cas de privatisation, l'État devra dédommager financièrement les nouveaux dirigeants d'ADP s'il leur impose des contraintes pour préserver l'environnement.

...une question de souveraineté et de sécurité

Les aéroports parisiens constituent notre première frontière avec l'étranger et ils voient passer chaque année plus de 100 millions de passagers. Privatiser une frontière pose la question de la sécurité nationale et du contrôle des voyageurs et des marchandises. En cas de privatisation, qui pourra garantir que le futur concessionnaire ne privilégiera pas la rentabilité au détriment de la sécurité ?

...un enjeu éthique

Empêcher la privatisation d'ADP, c'est refuser l'abandon au secteur privé de notre économie au profit des multinationales et défendre la préservation des biens communs et des services publics. C'est refuser que les intérêts privés et la rentabilité financière priment sur la satisfaction des besoins collectifs sociaux, économiques, environnementaux...

La privatisation de biens publics conduit très souvent à une augmentation des tarifs pour les usagers, une précarisation de l'emploi, une qualité de service moindre. La privatisation des autoroutes ou plus récemment de l'aéroport de Toulouse-Blagnac en témoignent.

La Ville de Jarny a pour ambition de fédérer le plus largement possible, dans leur diversité, citoyens, associations, syndicats, mouvements sociaux pour obtenir un référendum, seul moyen d'empêcher la privatisation d'ADP.

Apportez votre soutien !

L'Harmonie municipale a 100 ans !

Rencontre avec Samantha Peltier, nouvelle présidente de l'Harmonie municipale de Jarny, pour échanger sur sa récente nomination et les événements en préparation pour le centenaire de la formation jarnysienne.

LE FESTIVAL DU CENTENAIRE

du 16 au 22 décembre 2019

Toute une semaine festive autour de la musique proposée par l'Harmonie municipale et la Ville de Jarny.

Au programme : des morceaux qui vous feront voyager dans le temps, des surprises, des invités, des récompenses, une exposition... De beaux moments à partager !

SALLE D'AUDITIONS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

4 mini-concerts gratuits :

Vent d'Ange le 16 décembre à 19h

Les visiteurs du mercredi le 18 décembre à 19h

Favorite Thing le 19 décembre à 20h

IMERA le 21 décembre à 15h

SALLE JEAN LURÇAT

2 concerts gratuits :

Orchestre d'Harmonie de Bar-le-Duc le

21 décembre à 20h

Orchestre des Harmonies de Jarny et

Rombas le 22 décembre à 15h.

ENTRÉE LIBRE



L'amicale musicale des cheminots en 1920

Nouvelle présidente de l'Harmonie municipale depuis début 2019, quel a été votre parcours musical ?

Je suis membre de l'Harmonie depuis une quinzaine d'années. J'ai commencé comme flûtiste à 7 ans à l'école de musique et intégré l'Harmonie à l'âge de 11 ans. Mon père y est chef d'orchestre donc c'est un peu une histoire de famille.

Sur le plan organisationnel, comment l'Harmonie municipale fonctionne-t-elle aujourd'hui ?

Nous sommes plutôt bien dotés. Depuis quelques années, nous partageons la scène avec nos amis rombasiens de la "Concordia" pour les concerts de Noël et de Printemps, ce qui nous permet de réunir à chaque fois une cinquantaine de musiciens. On y trouve des percussions, des cuivres, des clarinettes, des saxophones. Cela fait du monde sur scène ! Tous sont des musiciens bénévoles qui, en plus des concerts et des défilés patriotiques, participent aux répétitions tous les vendredis soir. C'est un réel engagement au quotidien ! Et nous sommes de plus en plus sollicités par les villes alentour pour participer à leurs manifestations.

Cette année, l'Harmonie a 100 ans...

Oui, c'est une longue et riche histoire. D'ailleurs, rappelons qu'au départ (en décembre 1919), il s'agissait d'une Amicale musicale des cheminots de Conflans-Jarny. En parallèle, se formait à Droitaumont, la Société musicale des mineurs. C'est à la dissolution de cette dernière que ses musiciens ont rejoint les cheminots, constituant désormais l'Harmonie municipale. La présidence revenait à l'époque au maire de Jarny.

Une célébration spéciale est-elle prévue ?

Bien sûr. Traditionnellement, nous avons toujours un concert à Noël, mais cette année pour marquer le centenaire, toute une semaine de festivités sera organisée avec des interventions d'ensembles composés en partie de membres de l'école de musique. Rappelons que le concert de Noël se déroulera à la salle Jean Lurçat et sera gratuit comme chaque année. Pour rester dans la thématique du centenaire, nous avons choisi une musique pour chaque décennie. De plus, certaines parties du concert mettront en lumière les différents pupitres (différents instruments) qui composent notre harmonie. Il y aura également quelques belles surprises ! Pourquoi pas des invités tels que d'anciens chefs d'orchestre de l'Harmonie comme Christian Joyeux et Joseph Ramacci ? Il y aura en complément une belle exposition sur l'Harmonie qui retracera son histoire, de ses débuts jusqu'à aujourd'hui. Venez donc nombreux à ce moment de partage de notre histoire musicale locale !

+ d'infos sur Facebook : www.facebook.com/harmoniemunicipalejarny





Les Misérables à Jarny !

Florian Laconi, l'enfant du pays, est aujourd'hui un ténor connu, reconnu et acclamé sur les scènes nationales et internationales. Il revient avec plaisir à Jarny nous faire goûter aux joies de la comédie musicale avec un spectacle original d'une œuvre incontournable : "Les Misérables" !

Pouvez-vous nous parler du spectacle qui sera joué en janvier prochain à Jarny ?

Comme nous l'avions fait en 2008 avec Carmen puis en 2015 avec La Bohème, nous avons souhaité, avec Jacky Zanardo, réitérer l'expérience d'amener la musique et plus particulièrement la musique vocale, dans des endroits où elle n'est pas forcément représentée régulièrement.

Pouvez-vous nous présenter le spectacle que vous avez choisi ?

Cette année, nous avons décidé de ne pas présenter un opéra, mais plutôt une comédie musicale, autour des Misérables, d'après Victor Hugo. Ce spectacle est une adaptation et une mise en scène de Jacques Raveleau Duparc, un comédien, chanteur et metteur en scène avec qui j'ai l'habitude de travailler et dont j'aime particulièrement la vision des choses ainsi que la manière d'appréhender la mise en scène de spectacles musicaux.

De plus, vous avez décidé de faire de ce spectacle un projet pédagogique, pouvez-vous nous en toucher deux mots ?

Effectivement le projet pédagogique va associer cinq classes de quatrième et deux classes de troisième autour de Victor Hugo, des Misérables et de la comédie musicale. Sur scène, il y aura toute une équipe de jeunes chanteurs, dont certains sont des habitués des scènes de comédies musicales parisiennes. En quelque sorte, en janvier Broadway fera une modeste escale à Jarny !



Pourquoi avoir choisi de revenir jouer à Jarny ?

Jarny est ma ville de naissance, je la porte dans mon cœur. Toute ma famille y a résidé pendant de longues années, mais j'ai aussi comme pour les précédentes éditions choisi Jarny, car je pense que beaucoup de Jarnysiens n'ont jamais eu l'occasion d'aller à l'opéra ou d'assister à une comédie musicale, alors c'est l'opéra et la comédie musicale qui viennent à eux.

Votre carrière est flamboyante, quels sont vos futurs projets ?

Du 18 octobre jusqu'à début décembre, je suis au Théâtre libre à Paris, pour un spectacle qui s'appelle Opera Locos, qui est un récital d'opéra totalement déjanté. Ensuite, je serai à l'opéra de Marseille pour l'opéra Barbe Bleue de Jacques Offenbach au mois de décembre 2019, puis après nos Misérables, je partirai à Saint-Étienne pour les deux opéras Cavalleria Rusticana et Pagliacci. Et ma fin de saison m'emmènera au mois d'avril à Lima au Pérou pour une nouvelle production de Carmen.

RENDEZ-VOUS SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JANVIER 2020
Billets en vente au tarif de 10 € à partir du 9 décembre 2019,
service culture/communication de la Mairie, aux horaires suivants :
lundi : 14h-16h / jeudi : 17h-19h / vendredi : 9h-11h

Les rendez-vous du service culturel de la mairie

NI COURONNE NI PLAQUE

Théâtre par la Compagnie Kruk
samedi 26 octobre à 20h30
dimanche 27 octobre à 15h
Théâtre-Maison d'Elsa

© Jules Audry



Conception et mise en scène : Janice Szczypawka
Interprétation : Garance Bonotto, Tristan Boyer, Camille Dordoigne, Martin Jobert, Fanny Jouffroy, Ulysse Reynaud et Janice Szczypawka
Musique : Tristan Boyer / Lumière : Olivier Maignan
Scénographie et costumes : Janice Szczypawka
Conception cercueil : Philippe Szczypawka

Ni couronne ni plaque est le fruit d'une immersion au sein des pompes funèbres d'une ville lorraine. Les actrices et acteurs se partagent les paroles des employé.e.s de l'entreprise en cherchant à désacraliser le rapport à la mort et à en proposer une autre approche, avec humour. Noir.

Spectacle finaliste du Prix Théâtre 13 Paris "Jeunes metteurs en scène" / Mention spéciale du jury
Programmé en coréalisation avec la Compagnie du Jarnisy
Gratuit sur réservation en mairie

LES CORYBANTES

Concert baroque
Dimanche 1^{er} décembre 2019 à 15h
Église Saint-Maximin



MINERA NUEVA

Spectacle Flamenco / Baboeup Productions
Dimanche 17 novembre à 15h
Théâtre-Maison d'Elsa



Guitare : Csaba Ökrös
Danse : Assuntina Gessa
Contrebasse : Emmanuel Harang
Percussions : Juan Roldan

La danse, la guitare, la contrebasse et les percussions sont complices pour bousculer les codes traditionnels et proposer un flamenco qui flirte avec le jazz, les rythmiques cubaines, le rock et la danse contemporaine.

Le spectacle raconte une histoire contrastée, faite de variations expressives, de fortes ruptures rythmiques. Les échanges scéniques et l'énergie dégagée par les artistes témoignent du plaisir du partage et d'un travail mené rigoureusement ensemble.
Gratuit sur réservation en mairie

Flûtes : François Daumail et Marianne Przychodni
Chant et violoncelle : Philippe Barth
Orgue : Marie-Paule Baumgartner-Sendron

À sa création, l'ensemble Les Corybantes est d'abord constitué de trois musiciens : une flûte, un contre-ténor et une organiste. Tous trois enseignent leur discipline à l'Ecole de musique des Lorraines de Longwy. Puis Marianne, professeure à l'Ecole de musique de Jarny, les rejoint en 2018 pour jouer des pièces à deux flûtes. La formation interprètera des œuvres de compositeurs de la période baroque : Telemann, Corelli, Sammartini, Scarlatti...

Ce concert est offert par la Ville de Jarny dans le cadre de la réception des travaux de réfection de l'orgue à l'Église Saint-Maximin. Entrée libre



L'ART SINGULIER

Exposition Peinture et Sculpture

du vendredi 6 au dimanche 8 décembre 2019

Salle Rachel Foglia de 14h à 18h

Vernissage vendredi 6 décembre 2019 à 18h

Entrée libre

SÉRIE TUBES de Marie-Christine Faust

Suite à son tableau "Flux migratoire" récompensé par plusieurs prix, Marie-Christine Faust s'engage dans une nouvelle série sur le même thème, utilisant la même technique volontairement pauvre et composée de matériel récupéré ou détourné. La sobriété des moyens utilisés suggère le dénuement, la misère dans laquelle ces migrants sont partis et souvent celle dans laquelle ils arrivent. Puis d'autres tableaux sur des thèmes plus légers, humoristiques sont nés... parce que c'est aussi ça la vie !



SCULPTURES de Danièle Vogler

L'artiste a travaillé le bois, la terre en volume et bas-relief. Elle a évolué vers une technique qu'elle a mise au point, des compositions mixtes de bois, verre et pâte à bois. Ses thèmes principaux sont les femmes mythiques et les drapés baroques, des élancés voisinant parfois les deux mètres. Elle a obtenu plusieurs prix de 2002 à 2016. Elle a réalisé un buste de Verlaine qui est en exposition permanente au musée Verlaine de Metz.



FESTIVAL DU CENTENAIRE

100^e anniversaire de l'Harmonie municipale de Jarny

du 16 au 22 décembre 2019

École de musique & salle Jean Lurçat

Entrée libre

Vous trouverez le programme détaillé de cette semaine festive autour de la musique en page 16.



La médiathèque réalise un livret numérique pour les résidentes de l'EHPAD

Dans le cadre d'un partenariat passé avec l'EHPAD Les Lilas de Jarny, la médiathèque a accueilli une fois par mois, de septembre 2018 à juin 2019, plusieurs résidentes de cet établissement, accompagnées d'une animatrice, Aude.



Dès 2017, un groupe de résidentes de la maison de retraite, auparavant lectrices ou amatrices de cinéma, mais aujourd'hui souvent empêchées de lire en raison de problèmes de vision, sont venues périodiquement à la médiathèque, surtout pour feuilleter des magazines. Sylvie, la bibliothécaire chargée du secteur adulte, leur a proposé de se réunir régulièrement pour échanger autour du livre et de la lecture.

Comme peu d'entre elles lisaient encore, la bibliothécaire a eu l'idée de les amener à raconter chacune leur histoire personnelle devant le reste du groupe, car selon elle : "on est tous des personnages de roman et d'histoire". Peu à peu, ces résidentes en sont venues à se confier et à dévoiler des pans de leur existence.

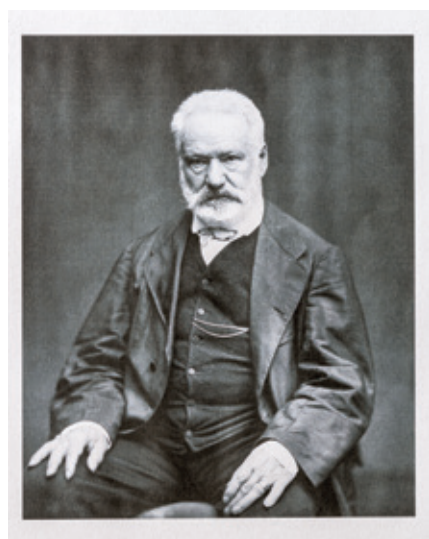
Deux personnes bénévoles, Josette Castagnoli et Claude Rousseau, se sont jointes à ce projet pour aider les bibliothécaires à récolter la parole de ces personnes et à la retranscrire ensuite sous forme d'un livret.

Dès lors, pour chacune des "dérouleuses d'histoire", un petit roman imprimé a été créé. En parallèle, une seconde bibliothécaire, Solène, en a élaboré, à partir d'une application, un livre numérique, qui a ainsi pu être diffusé à la famille.

Enfin, afin de présenter l'aboutissement de ce long travail de mémoire aux familles des résidentes, une réception a été organisée fin juin à l'EHPAD par Aude, l'animatrice. Lors de cette réception, Sylvie, la bibliothécaire, accompagnée de Claude et Josette, les bénévoles, a fait la lecture de ces récits de vie enfin dévoilés aux proches des résidentes qui ont ainsi pu apprécier tout le travail de retranscription de l'existence de chacune d'entre elles. Un grand moment d'émotion à l'écoute de ces histoires intimes tant pour les personnes ayant accepté de se dévoiler que pour leurs familles qui ont ainsi (re)découvert le passé, souvent douloureux, de leurs aïeules.

Programmation culturelle

Victor Hugo Médiathèque, entrée libre



EXPOSITION

Du 15 octobre au 14 décembre



Exposition "L'ami Victor Hugo" réalisée par Comm'edit, outil d'animation mis à disposition par le Conseil départemental de la Meuse

LECTURES

Samedi 7 décembre à 15h et à 16h

Lectures d'extraits d'œuvres de Victor Hugo par Hervé Lang, Cie du Jarnisy.

Mardi 10 et jeudi 12 décembre de 15h à 16h

Lecture d'extraits des "Misérables" de Victor Hugo par les élèves du collège Alfred Mézières.



"Fichu serpent ! L'ombre d'Orphée"

Samedi 14 décembre à 17h

Théâtre-Maison d'Elsa

sur réservation au 03 82 33 11 41

SPECTACLE D'OMBRES AVEC ORCHESTRE par la Cie de l'Évasion

Le mythe d'Orphée et Eurydice revisité par les artistes plasticiens et musiciens de la Cie l'Évasion (ESAT de Sélestat).

Un écran de papier immaculé... Des graphismes aux formes oniriques... Un orchestre aux mélodies envoûtantes... Fruit d'une recherche à la fois plastique et musicale, Fichu serpent ! propose une immersion atypique dans le mythe d'Orphée, ce jeune poète et musicien amoureux, parti aux Enfers à la recherche de sa belle Eurydice.

Tout public dès 7 ans.

Ce spectacle est programmé dans le cadre de la semaine de sensibilisation au handicap.

ANIMATIONS Sur réservation au 03 82 33 11 41 ou à mediatheque@jarny.fr

Mots doux et p'tits bouts :

pour les tout-petits de 0 à 3 ans

- Mercredi 27 novembre à 10h et 16h30

Il était une fois les contes... :

pour les enfants de 4 à 7 ans.

Les mercredis à 15h et 16h

- 6 novembre
- 4 décembre

Astronomie : pour les 9 à 12 ans

Atelier animé par M. Sausse.

Les samedis à 10h30

- 9 novembre
- 7 et 21 décembre

Mille feuilles gourmandes : pour les adultes.

Présentation de coups de cœur littéraires

- Vendredi 29 novembre à 17h : présentation de la rentrée littéraire

Prêts, jouez ! : tout public (accès libre)

En partenariat avec la ludothèque intercommunale *le Petit Prince*

- Mercredi 23 octobre de 14h à 17h
- Mercredi 13 novembre de 14h à 17h
- Samedi 14 décembre de 14h à 16h

Rentrée à l'École municipale de musique



INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

Le choix est large : piano, batterie, guitare, guitare électrique, violon, violoncelle, mandoline, chant lyrique, chant actuel, trompette, cor d'harmonie, trombone, tuba, saxophone, clarinette, flûte traversière.

AUTRES DISCIPLINES

Formation musicale (solfège) et improvisation sont également enseignées.

ENSEMBLES

Quatre ensembles sont constitués au sein de l'école de musique : la chorale (composée d'enfants de 8 à 12 ans), l'ensemble de guitares, l'ensemble de musique celtique (groupe JIG) et l'ensemble de jazz.

ORCHESTRES

Deux orchestres sont liés à l'école de musique par convention :

- IMERA : orchestre de chambre (basé sur les instruments à cordes),
- Harmonie Municipale de Jarny : orchestre d'harmonie composé d'instruments à vent (cuivres et bois) et de percussions.

INSCRIPTIONS

L'école compte environ 180 élèves. Il est encore possible de s'inscrire :

- à l'école de musique de Jarny / 38 rue de la Commune de Paris / 03 82 33 58 64 / ecoledemusique@jarny.fr
- aux permanences les lundi de 15h à 20h / mercredi de 9h à 12h et 13h30 à 18h30 et samedi de 9h à 12h
- au secrétariat en mairie de Jarny / 03 82 33 14 54 poste 124 / tous les jours sauf lundi

ANIMATION

Fêtes d'hiver



SAMEDI 30 NOVEMBRE

Bonne nouvelle, après quelques années d'absence, le défilé de Saint-Nicolas fait son retour !

Le départ est prévu à 14h devant la gare de Jarny et l'arrivée vers 15h au square Toussaint, où le marché de Noël organisé par le CALC se tiendra de 9h à 18h30.

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

La Bourse aux jouets organisée par le service Jeunesse de la Ville de Jarny aura lieu à la salle Jean Lurçat, à partir de 11h.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du mardi 5 novembre 2019 (3 € la table) à la Concordia - 14 avenue de la République à Jarny - 03 82 33 27 20.



Chantiers Jeunes : des volontaires au service de la vie locale

Depuis 2001, le service Jeunesse de la Ville de Jarny propose aux jeunes âgés de 13 à 18 ans de participer à des "jobs d'été".

Cet été encore, ce sont près de 120 adolescents qui ont apporté leur aide pour ces divers travaux : ramassage des déchets avec l'association JCJ Nature et Environnement, entretien du marais de Droitaumont avec le Conseil Départemental, préparation de la fête de la grotte avec le comité de quartier de Moulinelle, création d'un chemin à l'Espace Rachel Foglia et nettoyage de l'ancien canal d'exhaure de la mine avec le comité de quartier de Droitaumont... Une multitude de réalisations encadrées par un animateur et des bénévoles associatifs ou habitants des quartiers qui favorisent le lien social et intergénérationnel. Chaque jeune reçoit un chèque d'un montant de 65€ à valoir chez les partenaires locaux.



création d'un accès Espace Rachel Foglia



entretien du marais de Droitaumont



construction d'un mur en pierre à la grotte de Moulinelle



ramassage des déchets

PASS'SPORT : un coup de pouce pour pratiquer une activité sportive

La ville propose une aide à la licence pour les 3-18 ans afin de favoriser l'accès aux pratiques physiques et sportives au plus grand nombre.



CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Enfants de 3 à 18 ans
- Résider à Jarny
- Remplir les conditions de ressources
- Fréquenter une association sportive Jarnysienne

PIÈCES À FOURNIR

- Attestation de quotient familial CAF de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile

MONTANT DE L'AIDE

De 20 à 50 € déduits du montant de la licence sportive.

L'aide est calculée en fonction du quotient familial :

- Inférieur à 470 € : 50 €
- De 471 à 549 € : 40 €
- De 550 à 699 € : 30 €
- De 700 à 850 € : 20 €

MODALITÉS

- Fiche d'inscription à retirer au Service sport/loisirs de la Mairie ou sur le site www.jarny.fr

À SAVOIR

- Une même famille peut bénéficier d'aides différentes si plusieurs enfants remplissent les critères pour pouvoir en bénéficier. En revanche, il ne sera délivré qu'un seul "Pass'sport" par personne.

ÇA S'EST PASSÉ À JARNY



Plein Air de Rock : un anniversaire record !

Affluence record le 1^{er} juin pour la 25^e édition du festival rock, avec plus de 3500 visiteurs et une météo estivale, les amateurs de gros son ont été comblés. À l'affiche pour la 3^{ème} fois, le groupe vedette Mass Hysteria a survolté l'ambiance déjà bien explosive après les prestations de Lysistrata, Animals as leaders et Dog N Style... Un grand merci à l'ensemble des partenaires, aux 200 bénévoles, au public pour leur soutien depuis le début et rendez-vous l'an prochain pour le 26^e Plein Air de Rock.

Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports



Pierre Gossot a reçu la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement associatif pour son parcours au service des autres. Enseignant, dirigeant sportif, élu municipal, membre du Souvenir Français, diacre... son riche parcours a été salué lors d'une cérémonie qui a réuni ses proches le 1^{er} juillet en mairie.

Expositions "Jarny Vivre sa Ville" et "Ma commune j'y tiens"



Ces deux expositions ont d'abord été présentées à la salle Jean Lurçat, du vendredi 14 au dimanche 16 juin 2019 puis dans divers bâtiments communaux (mairie, médiathèque, maison des associations, centre Jules Romains) durant tout l'été.

"**Jarny vivre sa ville**" proposait 14 panneaux détaillant les actions municipales réalisées de 2013 à 2020 : aménagements urbains, scolaires et sportifs, environnement et cadre de vie, événements culturels, loisirs, jeunesse, démocratie participative.

La seconde exposition "**Ma commune j'y tiens**" entrait dans le cadre d'une campagne de sensibilisation initiée par l'Association des Maires de France, sur la place et le rôle de la commune. Ainsi, les visuels conçus par l'AMF ont été complétés par quelques chiffres parlants qui concernent plus directement Jarny afin d'explicitier concrètement les services rendus aux Jarnysiens en matière de voirie, espaces verts, écoles, sport etc.

Ces deux expositions reflétaient bien le dynamisme de Jarny, une ville de projets pour tous et dans tous les domaines.

Médailles de la Ville

Le 20 juin à la salle Rachel Foglia, la Municipalité a eu le plaisir de remettre la médaille de la Ville à six personnes pour leur engagement associatif :

- **Gisèle Rémond**, membre actif au sein du milieu associatif jarnysien,
- **René Peltier**, membre actif de l'Harmonie municipale de Jarny,
- **Jeannine Paquin**, membre actif du Secours Catholique,
- **Claudette Sarloutte**, membre actif du Secours Catholique,
- **Jean-Pierre Denèfle**, membre actif du Souvenir Français,
- **Anne-Marie Draca**, membre actif de la Croix-Rouge Française.



Jarny – Gröditz : 50 ans d'amitié

2019 est une date anniversaire. Cette année, Jarny fête ses 50 ans de jumelage avec la commune allemande de Gröditz située dans le land de Saxe. Une franche amitié les unit depuis de nombreuses années et une multitude d'échanges culturels, sportifs, scolaires ont eu lieu au fil des ans grâce aux comités de jumelage respectifs. Cet anniversaire a été marqué par des temps forts organisés des deux côtés de la frontière.

En juin dernier, les Jarnysiens ont reçu leurs homologues allemands puis se sont rendus à leur tour en Allemagne. Jacky Zanardo, Jochen Reinicke (maire de Gröditz) et Michaël Möslang (maire de Linkenheim-Hochstetten, autre ville allemande jumelée avec Jarny) sont allés ensemble dans une des écoles de Jarny pour dialoguer avec les élèves sur l'Europe, la fraternité, le jumelage et le vivre-ensemble.



Le lendemain, ils ont signé un engagement en faveur d'une Europe fraternelle et solidaire au travers duquel ils réaffirment leur volonté de promouvoir et de faire vivre une Europe unie où la fraternité entre les peuples prime sur le repli sur soi et les populismes (voir encadré). Puis ils ont assisté au départ du challenge à vélo reliant Jarny à l'Allemagne. Les cyclistes français et allemands ont rallié les villes jumelées de Linkenheim-Hochstetten puis de Gröditz. Le maire de Jarny était présent à l'arrivée de chaque étape.



Le séjour allemand a quant à lui été marqué par la commémoration du souvenir des travailleurs forcés morts durant la seconde guerre mondiale. Durant celle-ci des milliers de prisonniers de guerre, de toute nationalité, issus notamment des camps de concentration ainsi que des travailleurs de l'Est sont venus à Gröditz pour du travail forcé à l'aciérie. Ce moment de recueillement a symbolisé concrètement l'amitié et la fraternité franco-allemande, fondements mêmes des jumelages.



Les festivités se sont poursuivies les 27, 28 et 29 septembre à Jarny avec l'inauguration du verger pédagogique "Joseph Wey" rue Pasteur, en présence des maires de Gröditz et de Linkenheim-Hochstetten et de la famille de Joseph Wey, ancien conseiller municipal décédé cette année.

Un vitrail réalisé par les membres du centre Jules-Romains a également été inauguré au château de Moncel. Il a été baptisé "vitrail de l'Europe fraternelle et solidaire".



A l'occasion de cet anniversaire de jumelage, les maires et les comités de jumelage de Jarny et de Gröditz ont réaffirmé leur attachement à cette union et leur volonté d'entretenir et de renforcer ces liens d'amitié.

NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR D'UNE EUROPE FRATERNELLE ET SOLIDAIRE

L'intensité et la diversité de la coopération entre la France et l'Allemagne sont uniques dans le monde tant d'un point de vue historique et politique que dans les domaines du commerce, de l'éducation et de la culture.

Grâce à nos comités de jumelage, nos trois villes se sont unies et ont créé un réseau dans lequel nous cultivons amitié et partenariat à différents niveaux.

Mais la pensée européenne à partir de laquelle notre jumelage s'est également développé, est actuellement mise à rude épreuve. L'Europe est traversée par des égoïsmes et des nationalismes virulents. L'Europe est au pied du mur car le tissu européen et son avenir sont mis en jeu.

Il est temps de s'opposer à certains replis nationaux et de réaffirmer que nous ne maîtrisons notre destin européen qu'ensemble. Il faut instaurer une confiance en une Europe unie, aujourd'hui fortement mise à mal. Ce n'est pas le moment de baisser les bras.

Il faut, encore plus, agir selon les valeurs communes de l'identité européenne : la paix, la démocratie, l'aspiration à la prospérité, le respect des droits sociaux, la protection de la nature et de l'environnement, la diversité culturelle. Nous voulons nous investir ensemble pour ces valeurs, à notre mesure :

- Nous nous engageons à mobiliser notre intelligence et notre énergie et à lancer des initiatives partagées créatrices de solidarité.
- Nous nous engageons à travailler à une Europe de paix et de coopération.
- Nous nous engageons à placer les citoyens et notamment les jeunes au centre de nos actions, pour ainsi contribuer à une Europe des citoyens, qui préparera le terrain pour de nouveaux rapprochements politiques.
- Nous nous engageons à l'organisation d'événements franco-allemands en s'appuyant sur la société civile.
- Nous nous engageons à la création d'un conseil franco-allemand des jeunes qui se réunira alternativement dans nos trois villes jumelées.

ÇA S'EST PASSÉ À JARNY

Inauguration des courts de tennis Renée Urbaniak



Après d'importants travaux de rénovation, les courts de tennis couverts ont été baptisés du nom de Renée Urbaniak, en mémoire à celle qui fut présidente de la section tennis de l'USJ de 1990 à 1999. La plaque commémorative a été dévoilée le 5 juillet dernier en présence des enfants de la défunte dirigeante, de Jacky Zanardo, maire en exercice, de Michel Gilles, ancien maire de Jarny à l'origine de la construction de ces installations sportives et de Philippe Thomas, président de la section sportive.



**Dimanche 7 juillet :
Jarny, mon vélo,
la nature et moi !**

Afin d'encourager la mobilité douce, la Ville, en partenariat avec le Conseil départemental de Meurthe et Moselle, a organisé sur le parking de l'Aquapôle une journée autour de la biodiversité et la place du vélo dans la Ville. Une centaine de personnes ont profité des ateliers de réparation de vélos, acrobaties, exposition sur la biodiversité, spectacles et balades.





Fête nationale

La fête nationale s'est déroulée le 13 juillet au square Toussaint dans une ambiance conviviale et musicale. L'orchestre "Entre Deux" a ouvert les festivités à 16h, puis le groupe "Cosmic Clic" a poursuivi les animations musicales. Les associations jarnysiennes ont accueilli le public et assuré la restauration ainsi que l'animation. Le traditionnel feu d'artifice a été tiré vers 23h et la soirée a continué jusqu'à 1h du matin sur des rythmes endiablés.



Fête de la nature

Encore un grand succès pour cette 17^e édition de la fête de la nature sur le thème de l'agriculture paysanne ! Avec environ 3500 visiteurs, le domaine de Moncel a accueilli un vaste marché du terroir, bio et de l'artisanat ainsi qu'une ferme pédagogique de Woimbey avec fabrication de beurre à la baratte, jus de pomme, cordes.... Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles animations, le dimanche 6 septembre 2020.



ÇA S'EST PASSÉ À JARNY

Journées du Patrimoine à Jarny

La Ville de Jarny a mis en place "Visites guidées & concerts" pour ses journées du patrimoine les 14 et 15 septembre avec l'idée de faire découvrir à la fois ses édifices remarquables mais aussi ses formations musicales talentueuses. Le nouveau concept a séduit puisqu'il a attiré 280 personnes durant ce week-end. À refaire...



Les Journées du Patrimoine ont également marqué la sortie du 13^e numéro de "Jarny Patrimoine" sur le thème "Le sport à Jarny". Si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez vous le procurer en Mairie de Jarny.



Osez surtout le sport !

La seconde édition de la manifestation sportive Osez le sport à Jarny a remporté un franc succès. Malgré les nuages, petits et grands sont venus nombreux découvrir les activités proposées par les sections sportives de la commune : escalade, boxe, football, pétanque, basket-ball, volley-ball, gymnastique, fitness, pêche compétition, cyclisme randonnée, pétanque, badminton, équitation, boule lyonnaise, handisport, judo, tennis, tennis de table... La journée s'est clôturée par un moment convivial qui a permis de réunir les bénévoles qui oeuvrent tout au long de la saison pour permettre à tous de pratiquer le sport dans les meilleures conditions.



NAISSANCES

HARROUZ Saïd 30/03/2019 • TEIHOTUA Poerani 01/04/2019 • SCHIED Eden Gérard Bernard 02/04/2019 • MARIEZ Alexandre Hervé 04/04/2019 • GOMES Anaël 11/04/2019 • DOS SANTOS Irys 17/04/2019 • PRUM Mila 19/04/2019 • DASILVA SALVI Lizio 22/04/2019 • PARIS Zoé Anita Christiane 23/04/2019 • HIVER Chiara 26/04/2019 • PIERRON Mya Andréa Eva 26/04/2019 • BRUNEAU Timéo 27/04/2019 • MATHIAS Gabin Daniel Thierry 27/04/2019 • RAVAGLI Emmy 04/05/2019 • BOUCHHIOUA Mohamed 05/05/2019 • BERRABAH Aïsha 12/05/2019 • VACCARO Lou 12/05/2019 • FOUQUET Julia Sacha 14/05/2019 • BRUYER Noé Nano 18/05/2019 • SCACCAGLIA Lina 06/06/2019 • OUARATTA Yanis 08/06/2019 • SERRES Liya Bettina Soraya 09/06/2019 • RHRARA Soumeya 01/07/2019 • LOIODICE Elyos Robert François 05/07/2019 • DUPUIS Léo Didier Roland 14/07/2019 • KADER Ilyan Mohamed 14/07/2019 • TAILLEUR Louis 16/07/2019 • MICHEL BENGADIR Ernest 18/07/2019 • FRANCESCHINA Ella Sandy 19/07/2019 • ROUYER Aaron Patrick Jean-Louis 21/07/2019 • THIÉBAUT Léana 21/07/2019 • ULUIKA KANIMOA Ana-Lagihau Leatuku Ote Vaha Holamamao 26/07/2019 • SADA Belqis 28/07/2019 • SADA Soumeya 28/07/2019 • WATRIN Côme Jules Bernard 01/08/2019 • NORMAND Elia 02/08/2019 • BARTHÉLEMY Thiago Jean-Marc Lionel 07/08/2019 • MOSA Côme 09/08/2019 • STRANSBERGER PERRIN Aaron 10/08/2019 • DE SAEVSKY Maé Mickaël Bastien 22/08/2019 • GRAFF Arthur Gabriel Michel 24/08/2019 • BROUANT Maddy Sylvie Patricia 28/08/2019 • JANNOT Raphael Louis Florian Donovan 31/08/2019 • DICHE Mohamed-Tahar 05/09/2019 • OMEROVIC Ervin 07/09/2019 • MATHIS Louison 08/09/2019

MARIAGES

SIMON Stéphane Henri Mario PAGEDOT et Peggy Andrée 20/04/2019 • WISNIEWSKI Mateusz DEPOILLY et Sarah Christine Sybille 20/04/2019 • FRONZAROLI Jérôme et OLIVIER Cécile 11/05/2019 • FRITSCH Anthony Emile Oswaldo Killian et THOMAS Lucile 18/05/2019 • N'GBESSO Agoussi Alphonse- Landry et SCHAFF Bridget 15/06/2019 • WENDLING Serge André et MOSHIRPUR Yasmine Mardjan 15/06/2019 • BERLEHNER Yannick Pierre François et BELHADJ Baya 29/06/2019 • MONNINI Victor et COLNAT Caroline Denise Hélène 29/06/2019 • ZENNER Marc Christian et GENDRE Sarah Davidstone 20/07/2019 • DE ZAGRODZKI-SYROKOMLA Dominique Jacques et ROSSI Isabelle 27/07/2019 • NOISIER Yoann et LOMONGIELLO Michelle Bruna 02/08/2019 • TOURNOIS Daniel Eugène Victor et REINSCH Michel Erwin Pierre 02/08/2019 • BOUTSERIN Mathieu et D'ANTUONO Florine Alice 03/08/2019 • BOURDON Valentin et MARIEZ Alexia 17/08/2019 • VIARD Steve Serge et PETIT Catherine Monique 17/08/2019 • JOURDAIN Claude et KLEMBAS Myriam Geneviève 24/08/2019 • JAMAN Florian et SAND Angie 07/09/2019 • BETTI Régis Christian et MASTRIPPOLITO Carine 14/09/2019

DÉCÈS

VIGNON Pascal Daniel René 02/04/2019 • GARCHERY Jacqueline Jeanne Marcelle veuve AMAT 07/04/2019 • KAZMIERCZAK Jean-Pierre 11/04/2019 • ZAJAC Bronislawa Sophie 11/04/2019 veuve FREUND • DRION Angèle Geneviève veuve WAHU 17/04/2019 • CHRISTOPHE Francine Paulette Roland 18/04/2019 • GARBACIAK Wadislaw 20/04/2019 • JOLY Bernard 23/04/2019 • GUITTON Georgette Rose veuve RICHY 04/05/2019 • ANNOU Saïd 07/05/2019 • MIELNIKOFF Sacha Serge 13/05/2019 • NARDI Jean 14/05/2019 • LERCO Claude 17/05/2019 • MIANO Rose veuve SEBBEN 18/05/2019 • LIBERATI Assunta veuve TONIAZZO 19/05/2019 • DIBLASIO Caterina épouse CARDINALE 28/05/2019 • LUZNY Iréna Thérèse veuve WODNIAK 31/05/2019 • GUTVEIN Marie Thérèse veuve VIETTI 03/06/2019 • MACCIONI Dora Mafalda veuve LACONI 08/06/2019 • BOUR Jack Ferdinand Marie 10/06/2019 • SABA Jean Baptiste 10/06/2019 • MARCON Danièle Marie-Laure 12/06/2019 • DAUMAIL Gaston Victor Amédée 23/06/2019 • MULLER Hélène Françoise Angèle veuve FRANCOIS 25/06/2019 • AREND Andrée Marie Estelle veuve KREMER 30/06/2019 • LEPLOMB Renée Suzanne veuve JACOTEZ 07/07/2019 • GÉRARD Marie Thérèse veuve CHETIF 12/07/2019 • ROTH Laurence Marie Amélie 15/07/2019 • GAUDIN Gérard Marc Henri 16/07/2019 • GEIS Pascal 16/07/2019 • SCHEUER Carmen Odette Roberte épouse ACKERMANN 16/07/2019 • STASIAK Jean-Claude 19/07/2019 • CHAUFOUR Michelle Geneviève veuve ANGRISANO 25/07/2019 • LEGÉ Ginette Henriette veuve CELLI 06/08/2019 • LAUER Marie Louise veuve CRESPIEN 08/08/2019 • ELLES Liliane Hélène veuve CHEE 10/08/2019 • BENBOURECHE Monique 13/08/2019 • HERTER Marie-Rose épouse BECQ 15/08/2019 • DREZ Lucette Louise Renée veuve KNOETTLER 20/08/2019 • GILBIN Claudine Marie Françoise épouse DE Ré 26/08/2019 • SZULIGA Agnès veuve THOMASSIN 27/08/2019 • MASSON Andrée Marie Joséphine veuve LAVAUTOUR 31/08/2019 • CONNESSON Julien 06/09/2019 • PASTANT René Georges 13/09/2019

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

PERREY Ugo 11/05/2019 • FOURNIER-BIDOZ Lucy 01/06/2019 • Noé BRUYER 29/06/2019

NOCES D'OR

BONNET Jacques et CHAUDESAIGUES Solange
08/09/2019

NOCES DE DIAMANT

BORACCINO Ruggiero et NOWAK Lucie
21/09/2019



Pour Jarny en action : La campagne des élections municipales de mars 2020 est ouverte. Nous vous invitons à nous rejoindre sur notre page Facebook Jarny en action Républicaine et à nous lire sur nos différents tracts.

Pierre DÉSCLEÈS, conseiller municipal à Jarny

LE DÉVELOPPEMENT N'EST PAS LE PROGRÈS

Les subventions font la joie des politiciens, qui souhaitent qu'on les associe à des succès économiques, mais aucun politique ne s'attelle à l'évaluation des politiques publiques.

La logique d'efficacité doit prévaloir, en accord avec le principe d'obligation de résultats plutôt que de moyens.

Dominique BISIAUX, élu indépendant

INTERDICTION DES PESTICIDES : LA SANTÉ AVANT TOUT

En ordonnant, mardi 27 août, la suspension de l'arrêté municipal pris par le Maire de Langouët visant à interdire l'utilisation de pesticides à moins de 150 mètres des habitations dans sa commune, le tribunal administratif de Rennes, saisi par la Préfète, a refusé au Maire l'application du principe de précaution en vue de protéger la population des effets nocifs des pesticides de synthèse.

Avec le Parti Socialiste, nous dénonçons le double discours de l'État, qui d'un côté semble vouloir donner raison au Maire en annonçant par la voix du Président de la République la mise en place d'une nouvelle législation et qui de l'autre attaque l'arrêté devant un tribunal administratif et demande sa suspension immédiate. Cette situation risque de se répéter. Dans une vingtaine de communes déjà, d'autres maires ont pris des décisions identiques pour sauvegarder la santé de leurs habitants et risquent à leur tour de voir leurs arrêtés suspendus.

Dans ce contexte, nous tenons à affirmer notre soutien aux maires qui défendent la santé des gens avant les profits des grandes industries de l'agro-business. Chacun sait que les arrêtés d'aujourd'hui seront la loi de demain. Nous lançons un appel pour amplifier ce mouvement et soutenir les maires dans leur action. Nous affirmons également aux agriculteurs que nous avons conscience de leur situation. Ils sont victimes d'un système productiviste et industriel dépassé. Nous les invitons à se joindre à ce mouvement pour poursuivre le combat que nombreux d'entre eux mènent afin de produire une alimentation de qualité. Notre devoir collectif est de préserver et renforcer la santé de toutes et tous.

Signez l'appel en soutien aux Maires :

<https://www parti-socialiste.fr/soutenez-les-arretes-anti-pesticides/>

Céline HENQUINET et Dominique COLNAT
Groupe socialiste "Jarny agir ensemble"

DE BONS ÉLÈVES

Au cours de l'été, l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL) a publié son rapport annuel concernant l'exercice 2018. Maire-Info le résume ainsi : "En 2018, les collectivités ont stabilisé leurs dépenses "au prix d'énormes efforts". Son président, lui-même vice-président de l'Association des maires de France, explique : " Il y a tout ce qui ne se voit pas immédiatement et sur lesquels on économise pour tenir. Les budgets de la culture sont, par exemple, en baisse très importante, car beaucoup de collectivités ne peuvent faire autrement. De même avec la voirie, qui est typique de l'étalement des dépenses. On dit qu'un renouvellement de voirie doit se faire tous les neuf ou dix ans. Eh bien, dans la plupart des collectivités, on n'en est plus à ce seuil. Et cela ne se perçoit pas immédiatement... "

La Gazette des communes commente : "Les dispositifs de limitation de la dépense locale ... la baisse de 11 milliards de dotations entre 2014 et 2017 ou le gel des rémunérations portent donc comptablement leurs fruits. Autrement dit, les collectivités se sont bien soumises avec succès à ces fameuses

"réformes structurelles" que vantent tant les institutions économiques et financières internationales".

Et les ministres du gouvernement Macron-Philippe félicitent régulièrement les collectivités locales pour cette capacité à se faire les relais directs de la politique d'austérité contre la population, déjà victime de toutes les mesures destructrices de ce même gouvernement : hôpitaux, enseignement, service public, retraites.

Alors faudrait-il se contenter de "faire avec" en attendant des jours meilleurs ? L'urgence n'est-elle pas plutôt de forger l'unité des organisations ouvrières et démocratiques contre tous les plans scélérats de ce gouvernement ?

Christian MINARY,
élu "Unité et résistance, contre les plans d'austérité
du gouvernement et de l'Union européenne"
chrisminary54@orange.fr

FIER D'ÊTRE JARNYSIEN !

Au niveau national, la réduction des services publics de "proximité", qui ont fait la spécificité ou la force de notre beau pays, est une triste réalité. Quasiment tous les jours, les médias nous font part de ces services publics qui sont remis en cause ou totalement abandonnés. Les politiques gouvernementales menées ces dernières années sont responsables de cette situation notamment au travers de la baisse des dotations d'Etat versées aux collectivités.

Dans ce contexte morose, la majorité municipale se bat, quotidiennement, pour développer les services publics rendus aux habitants. Ce ne sont pas des paroles en l'air mais bien quelque chose de réel et les exemples sont nombreux dans les domaines de la gestion de l'eau, de l'environnement, de la sécurité, etc... Notre volonté est d'aller toujours plus loin tout en associant la population. La spécificité de la gestion publique à Jarny c'est justement de tout faire pour améliorer le quotidien et que cela soit en adéquation avec les besoins et les attentes des habitants.

Il est facile de s'apercevoir que cet objectif est atteint et même largement atteint. JARNY est une ville reconnue et se démarque sur le territoire, quelques exemples :

- Les investissements consentis dans le domaine de la gestion des eaux pluviales ont fait l'objet d'une reconnaissance de notre ville par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse avec l'obtention du Label SAGE ;
- Le budget participatif développé par notre ville, depuis de nombreuses années, reconnu au niveau national par la remise d'un trophée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire ;
- Le travail sur l'amélioration du cadre de vie et plus spécifiquement sur le fleurissement de notre ville a été reconnu par l'obtention d'une troisième fleur dans le cadre du label "Villes et Villages fleuris" et intègre le cercle fermé des 20 communes qui bénéficient de cette distinction en Meurthe-et-Moselle ;
- Les budgets consacrés aux travaux notamment ceux des voiries sont considérables et sont 3 fois supérieurs à l'investissement moyen des communes de même strate de population ;
- Etc...

À JARNY, on agit, on innove, on développe, on bâtit une ville qui correspond à vos besoins et à vos aspirations ! On se sent bien à JARNY et ce n'est pas un hasard !

**Hervé BARBIER pour les groupes
"communistes et républicains" et "société civile"**

LA LOI SANTÉ MOBILISE LES TERRITOIRES MAIS PAS ENCORE ASSEZ...

La loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé a été publiée au journal officiel le 26 juillet. Elle décline trois axes (déclinés en 81 actions) du plan "ma santé 2022" : la réforme des études de santé en préparant les futurs soignants aux besoins des patients, la mobilisation de collectifs de soins sur les territoires regroupant plusieurs types de professionnels de santé qui devraient se coordonner pour apporter une réponse plus cohérente et le développement du numérique en santé. Pour répondre aux défis des déserts médicaux, de démographie médicale (vieillesse de l'âge des médecins) et des pathologies médicales chroniques, elle mise sur les dynamiques locales en donnant un maigre pouvoir aux élus locaux.

L'ambition de la Ministre est de répondre aux attentes des territoires et de transformer le système de santé dans son ensemble mais le temps presse voyant la population vieillir, ne pas se soigner, les besoins grandir, la prévention pas suffisamment présente.

Le diagnostic santé posé sur la ville met en exergue des pistes d'actions à mettre en œuvre, nous travaillons dans ce sens avec nos partenaires, nous proposons des leviers aux professionnels.

Il s'agit en effet d'apporter les meilleures réponses aux besoins de la population notamment en augmentant l'offre de soins et en améliorant l'accessibilité de cette offre au plus grand nombre.

**Catherine GUILLON et Denis WEY
Groupe des Verts "Jarny unir les volontés"**

LA VILLE DE JARNY

ET F.L.O.T PROD PRÉSENTENT

UN SPECTACLE ÉVÉNEMENT AVEC FLORIAN LACONI



LOGOS - FLO.T PROD - VILLE DE JARNY - SIBOZ ET JARON

SPECTACLE MUSICAL D'APRÈS VICTOR HUGO

ADAPTATION ET MISE EN SCÈNE DE JACQUES RAVELEAU DUPARC

AVEC LA PARTICIPATION DE NICKEL SCHOOL

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JANVIER 2020

SALLE JEAN LURÇAT - JARNY 54800

FLORIAN LACONI, YONI AMAR, KEVIN LEVY, FABRICE TODARO,
DAMIEN BOUSSEAU, JEANNE MARIE LEVY, AMANDINE AMMIRATI, JULIE LEMAS,
LAURA TARDINO, EVA ZLICARIC, THOMAS VIOLLEAU, GRÉGORY ARRIETTA,
STEVE CHAUVRY ET JACQUES RAVELEAU DUPARC



VENTE DE BILLETS AU SERVICE CULTURE ET COMMUNICATION DE LA MAIRIE

À PARTIR DU 9 DÉCEMBRE 2019 AUX PERMANENCES PRÉVUES :
LUNDI 14H-16H / JEUDI 17H-19H / VENDREDI 9H-11H